

Depuis de nombreuses années, les formations de brigadiers-chefs au sein de l'Administration pénitentiaire s'organisaient selon un calendrier clair, avec une scolarité au printemps. Un calendrier respecté.

L'année 2025 avait déjà marqué une rupture brutale dans cette organisation : retards, désorganisation, listes de postes diffusées dans l'urgence un week-end, avec parfois des choix à rendre en quelques jours seulement. La 33e promotion avait même intégré l'école le 15 juillet dans des conditions inédites, présentées alors comme exceptionnelles.

Mais en 2026, loin d'un retour à la normale, la situation se répète.

Retards, listes de postes transmises au dernier moment, amphithéâtres d'affectation organisés le 07 mai pour des entrées en école dès le début du mois de juin, jusqu'à la fin de l'été et sans congés... Cette année encore, des agents vont devoir bouleverser toute leur vie en quelques semaines seulement.

Et derrière ces décisions prises depuis des bureaux parisiens, il y a une réalité humaine que certains semblent avoir totalement oubliée.

Des familles dans l'impossibilité d'anticiper, des enfants dont il faut gérer les inscriptions scolaires et les modes de garde en pleine période estivale, des déménagements impossibles à organiser correctement, des couples mis en difficulté et des agents parfois contraints de traverser la France entière dans des délais absurdes, sans visibilité et sans aucune considération.

En trente jours, l'administration exige de personnels déjà usés par le métier qu'ils réorganisent une vie entière.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon refuse de voir une nouvelle fois les personnels de l'encadrement devenir les victimes silencieuses d'une administration hors-sol, incapable d'anticiper et totalement déconnectée des réalités du terrain.

Les brigadiers-chefs sont pourtant des agents expérimentés, investis depuis des années dans un métier difficile, marqué par les horaires décalés, les week-ends, les nuits, les jours fériés, la pression permanente, la surpopulation carcérale, les violences quotidiennes et des établissements toujours plus sous tension. Ils ont déjà largement donné à l'institution.

Et pourtant, au moment même où ils accèdent à davantage de responsabilités, l'administration leur refuse le minimum : le droit de prendre leurs fonctions dignement.

Pire encore, les brigadiers-chefs et majors encadrement, véritables piliers du fonctionnement quotidien de nos établissements, se sentent aujourd'hui méprisés et abandonnés.

Ceux qui encadrent les équipes, gèrent les incidents, prennent les décisions opérationnelles et assument une responsabilité pénale toujours plus lourde ne bénéficient désormais d'aucune reconnaissance.

La dernière réforme statutaire aura définitivement achevé l'attractivité de la filière encadrement avec la suppression de l'ICP majorée, hérésie qui dure depuis 2024. Beaucoup attendaient qu'en 2026 cette injustice soit enfin corrigée. Il n'en est rien.

Aujourd'hui, plus personne ne veut accéder à ces grades qui n'apportent plus aucune reconnaissance, sinon davantage de contraintes, davantage de responsabilités et davantage de pression.

À cette gestion chaotique s'ajoute désormais une réforme menée dans la précipitation et manifestement mal préparée. Depuis des mois, les personnels découvrent une administration incapable de sécuriser ses propres procédures : arrêtés qui n'arrivent pas, documents transmis au dernier moment, erreurs administratives, affectations modifiées dans l'urgence, informations contradictoires...

Et que dire des engagements pris à l'époque par le DAP et son partenaire syndical concernant le fameux passage automatique au grade de Major encadrement pour les anciens Premiers Surveillants ? Là encore, les personnels auront pu mesurer l'écart entre les promesses affichées et la réalité.

Chacun appréciera cette trahison historique.

Dans une filière encadrement déjà en souffrance, cette gestion devient totalement incompréhensible. Hormis le choix personnel d'accéder à davantage de responsabilités, la filière encadrement perd aujourd'hui toute son attractivité face à la facilité des conditions d'accès aux grades de l'expertise. Désormais, on y ajoute une désorganisation permanente et un traitement humainement inacceptable.

Est-ce réellement ainsi que l'administration entend encourager ses personnels à prendre davantage de responsabilités ?

Les brigadiers-chefs constituent pourtant ce maillon essentiel de l'encadrement de proximité, celui qui tient le terrain au quotidien, celui qui fait le lien entre les équipes et l'institution. Mais avec quelle légitimité va-t-on demain apprendre à ces jeunes promus à respecter les délais, les procédures, l'exemplarité et le sens des responsabilités lorsque l'administration elle-même ne respecte plus ses propres engagements envers ses personnels ?

À l'heure où la déontologie et l'exemplarité sont constamment invoquées, il serait peut-être temps que l'institution applique également à elle-même les exigences qu'elle impose quotidiennement à ses agents.

Quand on veut être exigeant envers les autres, il faut d'abord être exigeant envers soi-même.

Cette désorganisation ne relève pourtant d'aucune fatalité budgétaire, elle ne nécessite ni réforme, ni millions d'euros, ni grande annonce ministérielle.

Seulement du respect.

Seulement de l'anticipation.

Seulement de la considération humaine.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon refuse que cette maltraitance organisationnelle devienne la norme et exige que l'on donne enfin les moyens aux services administratifs de la DGAP de fonctionner normalement.

L'UFAP UNSa Justice continuera à défendre sans relâche les personnels de l'encadrement et à porter auprès de l'administration centrale la mise en place d'un coefficient multiplicateur pour l'encadrement, pour redonner à cette filière la reconnaissance, l'attractivité et le respect qu'elle mérite.

*Pour l'Union Régionale de l'UFAP Unsa Justice de Lyon,
V. THUMERELLE – C. ROCHIS – S. ROYERE*